



DEPARTEMENT DE LA CORREZE

Mairie

19500 MEYSSAC

TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation : 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.16 Contractualisation départementale 2023.2025

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif la proposition définitive d'intervention du Département pour la collectivité au titre des années 2023.2025 Il rappelle que les projets faisant l'objet de financements départementaux sont conformes à ceux qui ont été présentés et priorisés par les élus :

- ✚ Aménagement du bourg
- ✚ Aménagement du parcours du vallon
- ✚ Audit énergétique patrimonial
- ✚ Travaux de rénovation énergétique bâtiment mairie
- ✚ Agrandissement des vestiaires foot
- ✚ Acquisition de matériel de voirie non tracté
- ✚ Aménagement de la cour de l'école élémentaire
- ✚ Remplacement des menuiseries bois de l'école élémentaire

Le conseil municipal

- ✓ valide à l'unanimité le tableau présenté
- ✓ autorise le Maire à signer le contrat avec le Département de la Corrèze.

Pour extrait conforme,
Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

